

Consommation

Le prix du manioc flambe



Le prix du bâton de manioc est passé de 500 à 700 F.



Celui-ci coûte maintenant 400 F.

JM

Libreville/ Gabon

LE manioc, denrée alimentaire de base après le riz et la banane, connaît une flambée des prix depuis plusieurs jours à Libreville. Il en est ainsi dans plusieurs marchés de la capitale, notamment au PK 5 et au carrefour Charbonnages. A titre d'exemple, le prix du gros bâton est passé de 500 à 700 francs, le moyen, qui coûtait 250 francs est passé à 400 francs.

Cette situation, explique Albertine Tsinga, commerçante au carrefour des Charbonnages, est consécutive à la rareté de la matière première. «Depuis deux mois, nous vivons le calvaire pour nous procurer



Le manioc en paquet revient désormais à 600 F CFA.

la pâte de manioc, que nous transformons en bâtons. Chez les grossistes, qui sont nos fournisseurs, le prix du sachet de manioc a doublé et il y a une pénurie sur le

marché. A notre niveau, nous ne pouvons que répercuter les prix sur le client », a-t-elle indiqué. Selon Thérèse Nyomba, qui a son étal au petit marché

du PK 5, «les fournisseurs de la pâte de manioc sont en rupture. Les livraisons sont insuffisantes. Comme raisons, ils avancent les problèmes douaniers au niveau

des frontières entre le Gabon, le Cameroun et le Congo. Mais aussi, l'augmentation du prix du carburant et des lubrifiants. Toutes ces raisons conjuguées ont entraîné une flambée des prix des denrées alimentaires chez nous.»

Et P. René Boucka, ancien fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, d'ajouter que «notre pays n'a pas pu capitaliser les expériences des projets qui ont été menés sur le manioc. Nous avons eu un premier projet dénommé "Champ-école paysans", avec l'appui financier de l'Union Européenne, et technique de la FAO (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, ndlr). Le deuxième projet était celui dénommé "Amélioration des variétés de se-

mence manioc", à travers le Pôle régional de recherche appliquée aux systèmes agraires d'Afrique centrale (PRASAC) sur l'appui financier du CORAF. Et depuis trois ans, le gouvernement a lancé le programme Graine (Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés, ndlr), sans faire un diagnostic sur les anciens projets et programmes, pour tirer les leçons acquises de ces initiatives. En outre, le vieillissement des producteurs, le manque des pistes agricoles, la forte pression parasitaire, l'absence d'encadrement des producteurs et l'absence de matériel végétal de qualité expliquent le déficit sur la production du manioc au Gabon.»

Préservation de l'environnement/Journées scientifiques

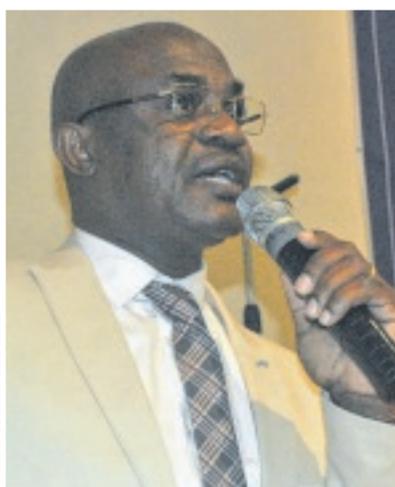
L'étendue des richesses des zones humides démontrée

JM

Libreville/ Gabon

LA direction générale de l'Environnement et l'Agence nationale des parcs nationaux ont organisé, hier, à Libreville, les journées scientifiques sur le thème "Enjeux actuels et futurs de la préservation des zones humides".

Ces journées avaient pour objectif de permettre un échange et partage des informations sur les résultats scientifiques acquis dans le cadre du Projet d'appui des zones humides (PAZH), en montrant les enjeux actuels et futurs de la préservation des milieux humides au Gabon. Le secrétaire général du ministère des Eaux et forêts, chargé de l'environnement et du développement durable, Athanase Nthanga Oyougou, ouvrant les travaux, a magnifié l'étendue des richesses des zones humides. «L'étendue des richesses des zones humides



Le coordinateur du programme zones humides, Faustin Ombanda, a retracé les grandes lignes des études effectuées.

Photo : Jean Madouma

n'est plus à présenter, mais surtout les services qu'ils rendent à l'homme. Il est remarquable de voir à quel point les zones humides s'emboîtent dans la plupart des Objectifs du développement durable de notre pays», a-t-il indiqué. Il a également salué la présence des responsables d'associations, qui intègrent dans leurs programmes d'activités, après consultation, des plans d'aménagement des zones de pêche, dans le but d'as-



Le SG du ministère des Eaux et forêts, Athanase Nthanga Oyougou, ouvrant les travaux.

Photo : Jean Madouma



Vue des participants aux Journées scientifiques.

Photo : Jean Madouma

surer la reproduction des espèces.

Le coordinateur du "Projet d'appui de gestion des zones humides", Faustin Ombanda, a axé son intervention sur les études déjà menées. Il s'agit, entre autres, de l'établissement d'une ligne de base de l'état des connaissances actuelles de la biodiversité du Bas-Ogooué, du diagnostic socio-économique de chaque zone humide, de l'évaluation des principaux services environnementaux...

Au cours de cette rencontre, la question relative au rôle écologique des lagunes comme site de frayère pour la reconstruction des stocks de poissons a été abordée en profondeur... C'est ainsi qu'il a été décidé de la mise en place d'un suivi-évaluation de cinq espèces d'oiseaux d'eau dans le Bas-Ogooué, en plus de l'élaboration de la cartographie des zones humides.